

### LA UNE

#### La nouvelle Alsace sur les rails

L'accord signé entre le gouvernement et les élus alsaciens le 29 octobre 2018 prévoit de fusionner les deux départements : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, tout en élargissant les compétences de la nouvelle entité, sur les questions transfrontalières, le rayonnement économique et l'attractivité, le transport, le tourisme mais aussi la culture, le sport. Si le cadre régional Grand Est n'est pas remis en cause, c'est l'amorce d'une nouvelle étape de la régionalisation dont l'Alsace pourrait être une pionnière. Concrètement, une loi définira les transferts de compétences et les conseils départementaux devront conclure une délibération commune, validée par le Conseil d'Etat, et ce avant même que le projet de révision constitutionnelle (qui sera de retour à l'Assemblée nationale en janvier 2019) n'acte le droit à la différenciation territoriale. La nouvelle *collectivité européenne d'Alsace* (c'est son nom) doit voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Lire dans l'article en lien la [déclaration commune](#) signée par les élus et le gouvernement.

### TERRITOIRES

#### Jacqueline Gourault élargit son périmètre

La ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales "élabore et met en œuvre la politique du gouvernement en matière de décentralisation, de développement et d'aménagement équilibrés de l'ensemble du territoire national et de solidarité entre les territoires". Négociatrice de l'accord alsacien (voir plus haut), Jacqueline Gourault voit son périmètre ministériel s'élargir. [Le décret du 24 octobre 2018](#) lui transfère la quasi-totalité des prérogatives sur les collectivités jusqu'ici rattachées au ministère de l'Intérieur. La direction générale des collectivités locales (DGCL) rentre ainsi dans son escarcelle et elle a autorité sur le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

#### Ruralité

Les maires ruraux, qui étaient reçus à Matignon le 24 octobre 2018, ont obtenu que la future Agence nationale de cohésion des territoires soit bien ouverte aux communes et non seulement aux intercommunalités. Les contours de cette agence sont connus depuis le dépôt le 2 octobre d'une [proposition de loi](#) au Sénat. Édouard Philippe s'est engagé à travailler à un "agenda rural français".

#### Montagne

Le commissaire général à l'égalité des territoires, Serge Morvan, est intervenu lors du [34<sup>e</sup> congrès de l'Anem](#), l'Association nationale des élus de la montagne, le 19 octobre dernier. En tant que grand témoin sur la nouvelle gouvernance des territoires de montagne, il a précisé la place "*évidente et éminente*" de la montagne au sein de la future Agence nationale de la cohésion des territoires.

Le [Conseil national de la montagne](#) (CNM), dont le CGET assure le secrétariat, s'est réuni, pour la première fois le 12 octobre dans sa nouvelle composition issue de la loi Montagne II. Le Conseil, dont la commission permanente est présidée par le député LREM Joël Giraud (Hautes-Alpes), compte 80 membres. Édouard Philippe, venu saluer les membres du Conseil, a souligné la forme originale de coopération entre les territoires de montagne, selon lui unique en Europe.

## CONSOMMATION

### Loi Alimentation : 23 articles censurés par le Conseil constitutionnel !

Le Parlement a adopté définitivement le 2 octobre 2018 le projet de loi qui doit permettre aux agriculteurs d'être mieux rémunérés et d'alimenter plus sainement les Français. Mais le Conseil constitutionnel ([décision du 25 octobre 2018](#)) a censuré 23 de ses articles (qui étaient au nombre de 98), considérant qu'ils ne présentaient pas de lien avec le projet de loi initial (ce que l'on appelle des "cavaliers législatifs"). Ce qui disparaît : les articles sur l'origine du miel et des huîtres ou le lieu d'affinage des fromages fermiers, l'interdiction des "steaks" de soja ou des "saucisses" végétales, la nouvelle définition des dates de consommation ou l'affichage (plus ou moins trompeur) des sites de e-commerce.

### Manger bio réduit le risque de cancer

Une étude française établit un lien entre alimentation bio et baisse du risque de cancer. Elle a été publiée dans *Jama Internal Medicine* le 22 octobre 2018 et a été réalisée auprès de 70 000 personnes de la cohorte NutriNet, suivies pendant sept ans. Selon les auteurs, les gros consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique avaient un risque inférieur de 25 % de se voir diagnostiquer un cancer par rapport aux plus faibles consommateurs. L'étude a pris en compte plusieurs facteurs de risques pouvant être associés au cancer (hygiène de vie, facteurs sociodémographiques et risques familiaux), et cela n'a pas modifié les résultats.

Aujourd'hui, 1 Français sur 6 déclare manger bio, mais le principal frein cité est toujours le même : le prix des produits.

### Conseil national de l'alimentation

Le [décret du 22 octobre 2018](#) modifie la composition du Conseil national de l'alimentation.

## SANTE

### Bilans de médication : une enquête en ligne auprès des usagers

Les pharmaciens peuvent désormais réaliser des *bilans de médication*. Proposé aux patients âgés (plus de 65 ans en affection de longue durée et plus de 75 ans) polymédiqués, c'est un outil innovant dans la lutte contre la iatrogénie en ville. Il consiste en un accompagnement réalisé par le pharmacien d'officine : entretien pour recenser l'ensemble des traitements prescrits, analyse des traitements recensés et rédactions de recommandations (intégrées au DMP et envoyées au médecin traitant), entretien conseil. Les usagers peuvent s'emparer de ce dispositif pour être informés et accompagnés lorsqu'ils sont polymédiqués et s'interrogent sur leurs traitements.

France Assos Santé souhaite recueillir l'avis des usagers sur leurs perceptions et attentes par rapport à ces situations d'interrogation sur les traitements et leurs effets secondaires : y sont-ils confrontés ? Auprès de qui s'orientent-ils pour obtenir les informations qui leur sont utiles, répondre à leur préoccupation ? Comment voient-ils le rôle du pharmacien d'officine dans ce contexte, et l'intérêt d'un dispositif tel que le bilan de médication qu'il peut maintenant proposer ?

[Une enquête en ligne est ouverte à l'adresse en lien.](#)

Les résultats de cette enquête seront communiqués à l'occasion du congrès SPOT PHARMA de la Société Française des Sciences Pharmaceutiques Officinales, les 9 et 10 décembre 2018.

### Conférence des mouvements familiaux du Bas-Rhin sur les questions de santé

Les associations familiales observent la réalité vécue par les familles pour accéder aux soins, participer à leur prise en charge, accompagner des proches ayant un problème de santé. Elles sont le relais des préoccupations des familles : ensemble, elles peuvent imaginer des actions et élaborer des propositions pour favoriser la prise en compte de la voix des usagers du système de santé. La Conférence des mouvements est le lieu pour échanger et proposer (ouvert aux associations familiales du Bas-Rhin). Sont invités : l'ARS (Mme Jenner), la CPAM (Mme Gladys), l'UNAF (M. Brun).

Date : 10 novembre 2018. Lieu : CSC Elsau (Strasbourg). Contact : UDAF Bas-Rhin



### **Le Mois sans tabac, c'est maintenant**

MoisSansTabac, c'est un défi collectif qui propose à tous les fumeurs d'arrêter pendant un mois avec le soutien de leurs proches. Pour mettre toutes les chances de votre côté, préparez-vous en contactant un tabacologue ou un professionnel de santé qui définira avec vous la stratégie d'arrêt la mieux adaptée. [Je choisis ma stratégie](#)

Pourquoi s'inscrire à MoisSansTabac ? Parce que décider d'arrêter de fumer, c'est déjà très bien, mais s'inscrire à MoisSansTabac, c'est encore mieux. Cela vous permettra gratuitement: de profiter des outils mis à votre disposition: le Kit d'aide à l'arrêt et la valise du participant, d'avoir à vos côtés un accompagnement pour tenir le défi tout au long du mois, grâce aux tabacologues du **39 89** (service gratuit + coût de l'appel, du lundi au samedi de 8h à 20h), à l'appli e-coaching et à la communauté Facebook. [Je m'inscris](#)

### **Addictions en libre-service : alcool, tabac et médicaments**

Le 3e colloque franco-allemand sur les addictions aura lieu le 29 novembre 2018, au Centre administratif, Ville et Eurométropole de Strasbourg, 1 parc de l'Étoile, à Strasbourg. Le colloque est gratuit et s'adresse aux professionnels et représentants d'usagers intéressés par les problématiques des addictions.

[Programme et bulletin d'inscription](#) Contact : Association ALT: [colloque@alt-67.org](mailto:colloque@alt-67.org)

### **Des associations qui accompagnent les malades et les parents**

L'association [Premiers de Cordée](#) (Saint-Denis, 93) propose gratuitement, tout au long de l'année, des initiations sportives pour les enfants hospitalisés. Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs qualifiés et des bénévoles de l'association. De nombreux sports sont proposés, du foot, au rugby, en passant par la boxe, la danse, le judo ou encore le tennis. L'association a également développé un programme de sensibilisation au handicap à travers le handisport auprès des écoles et des entreprises.

L'association [Maac Lab](#) (Lyon) accompagne les patients en rémission de cancer ou atteints d'une pathologie psychique dans la réalisation d'un micro-projet personnel afin de les aider à être de nouveau acteurs de leur vie.

L'association [Tête en l'air](#) (Paris) propose une application mobile dédiée aux patients atteints d'hydrocéphalie, afin de les accompagner dans leur retour à la vie normale à la suite d'une intervention neurochirurgicale.

La fondation *The Human Safety Net (THSN)* vient en aide aux familles pour promouvoir des chances de vie égales pour les enfants qui vivent dans des milieux défavorisés, privés de toute opportunité. Les parents sont la clé de la réussite des six premières années de la vie. Les programmes THSN créent des espaces afin que les parents développent ensemble les compétences pour donner à leurs enfants des opportunités de vie égales. L'une des actions de *The Human Safety Net* est de [sauver les vies des nouveau-nés](#) d'un problème dévastateur à la naissance, l'asphyxie. THSN travaille en synergie avec le corps médical et les parents, afin d'améliorer la prévention et le traitement de cette maladie.

### **La ou les schizophrénie(s) ? Définition, évaluation des troubles, recherche**

Conférence organisée par [Schizo ?... Oui !](#), l'UNAFAM 67 et le service de la vie universitaire Mission handicap de l'Unistra.

*Mercredi 7 novembre 2018 à 18h, Salle Europe, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISCHA), 5 allée du Général Rouvillois, à Strasbourg.*

Avec le Dr Jack Foucher et le Pr Fabrice Bern.

## **Journée régionale : Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulations**

Organisée par l'ORIV, Fabrique Territoires Santé et le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS). Cette journée s'adresse à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville, de la santé mentale, de la santé, du médico-social (élus-es, associations, chefs-fes de projet de collectivité, services de l'Etat, coordinateurs-trices ASV, CLS, CLSM, médecins, cadres de santé ...). [Plaquette](#)

Lundi 26 novembre 2018, au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), 1 rue Edmond Michelet, à Strasbourg.

Possibilité de suivre la matinée en visioconférence dans les locaux du CNFPT à Metz et à Troyes.

La participation à cette journée est gratuite. Les inscriptions à la journée et aux visioconférences sont obligatoires et se font [en ligne : lien](#). Inscription avant le lundi 19 novembre 2018.

## **PARENTALITE**

### **Les enfants et les écrans**

Le Centre pour L'Éducation aux Médias et à l'Information CLEMI a publié un guide pratique "[La Famille Tout-Ecran](#)". Ce guide est le produit d'un groupe de travail dédié aux pratiques informationnelles des jeunes, composé de membres du Conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI qui représentent le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture, France Télévisions, Radio France, le CSA, CNRS Images, les Ceméa, la Ligue de l'enseignement, Parents 3.0, Jets d'encre et l'Icem-Pédagogie Freinet. Il fournit des éclairages utiles et des conseils pratiques à tous les parents, mais aussi à l'ensemble des acteurs éducatifs et associatifs intéressés par ces questions... [En savoir plus.](#)

### **Assistants maternels**

Le [décret du 23 octobre 2018](#) modifie la formation et les modalités de renouvellement des agréments d'assistants maternels.



## **POLITIQUE FAMILIALE**

### **La Convention d'Objectifs et de Gestion de la CNAF dans le texte et en images**

La [version intégrale de la COG est maintenant disponible via ce lien](#). Une courte [vidéo pédagogique](#) vous en livre l'essentiel en 3 minutes.

### **Réduction continue de la politique familiale**

Depuis 2012, des coupes budgétaires répétées ont touché toutes les familles en diminuant l'efficacité de la politique familiale : baisse forte de la fécondité, dégradation des conditions de la conciliation vie familiale – vie professionnelle, évolution décevante de l'offre d'accueil du jeune enfant, stagnation du taux de pauvreté des enfants malgré un ciblage accentué. Ces efforts ont généré un excédent de 1,7 milliard d'euros pour 2019, qui aurait dû permettre de relancer la politique familiale. Le PLFSS 2019 poursuit malheureusement une politique de réduction continue de la politique familiale. Lire [le communiqué de l'UNAF](#).

## **PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS**

### **Un recours en annulation**

L'inter-fédération (FNAT, UNAF, UNAPEI) a déposé un recours en annulation contre le décret du 31 août 2018 qui réforme la participation financière des personnes protégées. Elle estime injuste que les personnes vulnérables et parmi elles, celles dont les ressources sont très modestes, soient massivement mises à contribution pour compenser le financement de l'Etat à moindre proportion. Lire [l'article et le communiqué de presse](#).

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

### Une secrétaire d'Etat en charge de la lutte contre la pauvreté

"Je serai particulièrement en charge du développement de la stratégie de lutte contre la pauvreté", vient de préciser la nouvelle secrétaire d'Etat Christelle Dubos, nommée auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé.

La députée de Gironde, âgée de 42 ans, s'est notamment fait remarquer ces derniers mois grâce à la loi Elan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), pour laquelle elle était en charge du volet mixité sociale. Elle était rapporteure de la commission mixte paritaire qui a permis d'aboutir à un accord entre les députés et sénateurs et permettre ainsi le vote du projet de loi, actuellement encore soumis à la décision du Conseil constitutionnel.



## HANDICAP

### Après le comité interministériel du handicap

Les principales mesures présentées à l'issue du comité interministériel du handicap réuni le 25 octobre 2018 visent à renforcer les droits des personnes handicapées et à simplifier leur vie quotidienne : citoyenneté (droit de vote, mariage...), possible attribution à vie de certaines prestations, AAEH jusqu'à 20 ans, petite enfance, gratuité des transports pour les accompagnants... La prochaine Conférence nationale du handicap donnera lieu à des chantiers plus structurants touchant notamment à la PCH et aux MDPH. [Lire l'article](#).

Pour en savoir plus : [Le dossier de présentation des mesures du comité interministériel du 25 octobre 2018](#); [La présentation des décisions du comité, sur le site du secrétariat d'Etat aux Personnes handicapées](#).

### La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé



Un [décret du 5 octobre 2018](#) simplifie la procédure de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et améliore l'information des bénéficiaires sur l'obligation d'emploi (OETH).

### L'accessibilité des logements

"Nous allons, par voie réglementaire, dans les mois qui viennent, rendre obligatoire la construction d'ascenseurs dans les immeubles de trois étages (en plus du rez-de-chaussée) et plus", contre quatre actuellement", a déclaré Edouard Philippe. L'ascenseur obligatoire dans les constructions neuves de trois étages et plus est "une nouvelle attente depuis longtemps par les associations mais cela ne compense en rien la baisse du nombre de logements accessibles due à l'article 18 de la loi Elan", a réagi l'APF France handicap.

Dans le texte initial, le gouvernement proposait un abaissement de 100% à 10% de la part des logements dits "accessibles" dans les programmes neufs (le solde étant des logements "évolutifs", c'est-à-dire pouvant "être rendus accessibles à l'issue de simples travaux"). Sur la pression notamment des associations, la commission mixte a finalement remonté ce taux à 20%.

### Habitat inclusif et apprentissage de l'autonomie

Le CREAI Grand Est organise, avec la CNSA, l'ARS Grand Est et Handicap Services Alistier, une journée sur ce thème à Mulhouse le 30 novembre 2018, à l'Institut de Formation aux métiers de la Santé - IFMS - Rue du Dr Léon Mangeney - Inscription via le [formulaire en ligne](#). L'inscription ne sera effective qu'après règlement du montant du repas (le 20 novembre au plus tard) : 20€ par personne.

CREAI Grand Est - Cité Administrative Tirlet - Bât. 3 - 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

## VIE ASSOCIATIVE

### Un interlocuteur au gouvernement

Le gouvernement semble aujourd'hui prêt à se saisir des enjeux de la vie associative. La nomination auprès de Jean-Michel Blanquer d'un secrétaire d'État, Gabriel Attal, chargé de l'engagement, du service national universel et de la vie associative, en est un premier signe. L'annonce par le Ministre et le secrétaire d'Etat, lors du [Forum National des associations et des Fondations](#), de la perspective d'un plan d'action pluriannuel, qui sera présenté et discuté avec les acteurs associatifs d'ici la fin du mois de novembre, en est un deuxième. Le Mouvement associatif s'en félicite mais attend que les premiers signes s'accompagnent de mesures immédiates en faveur des associations. Lire le [communiqué de presse du Mouvement associatif](#).

## JEUNESSE

### Déclics jeunes

Chaque année, depuis 43 ans, le concours *Déclics jeunes*, permet à une vingtaine de jeunes de réaliser leur vocation aussi bien dans les arts, sciences, techniques, action sociale, humanitaire, que l'environnement... il a ainsi permis à plus de 950 jeunes de prendre leur envol. L' [espace candidature](#) est ouvert jusqu'au 28 novembre 2018.

### Parlement des enfants

Le président de l'Assemblée nationale et le ministre de l'Éducation nationale organisent une nouvelle édition du [Parlement des enfants](#) en 2018-2019. Le Parlement des enfants favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves de CM2. Ils travaillent sur des propositions de loi. Cette année, on compte 577 classes participantes.

### Conseil Régional des Jeunes

Retrouvez toute l'actualité du Conseil régional des jeunes Grand Est sur [sa page Facebook](#).

### Terminales 2018-2019

Présentation des filières, des formations et des métiers, témoignages d'étudiants, conseils pour l'orientation, etc. [Terminales2018-2019.fr](#) accompagne les lycéens de première et terminale dans leurs choix d'orientation et les aide à construire leur parcours après le bac.

### Le mois de l'ESS, on y est !

Le 6 Novembre sera la journée d'ouverture du mois de l'Economie Sociale et Solidaire. Alors pour marquer le coup, le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux et la CRESS Grand Est vous invitent, à Strasbourg, pour une soirée festive pas comme les autres, à la rencontre d'entrepreneurs qui s'engagent : [Une soirée "Made in Social"](#). Pendant toute une soirée, les entrepreneurs sociaux de la métropole strasbourgeoise témoigneront et vous proposeront des animations pour vous faire découvrir leur engagement de manière ludique et sans tabous !

## L'EUROPE EN QUESTION(S)

### Agora

Le 10 juillet, le CESER, seconde assemblée régionale du Grand Est réunissant les socioprofessionnels, a organisé une journée de débat dans le cadre des consultations citoyennes lancées le 17 avril 2018 par Emmanuel Macron à Strasbourg. Le gouvernement a en effet demandé aux organisations de la société civile de prendre leur part, via les CESER. Le [compte-rendu des débats](#) est maintenant en ligne.

### CE QUI CHANGE AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Trêve hivernale, retraites complémentaires, allocation aux adultes handicapés (AAH) ou encore tarifs du gaz : retrouvez [les principales nouveautés au 1<sup>er</sup> novembre 2018](#).

*A très bientôt pour une nouvelle édition !*